

United Nations

Nations Unies

GENERAL  
ASSEMBLY

ASSEMBLEE  
GENERALE

UNRESTRICTED

A/C.6/255  
9 novembre 1948

ORIGINAL : FRENCH

---

Dual distribution

Troisième session

SIXIEME COMMISSION

GENOCIDE : PROJET DE CONVENTION (E/794)  
ET RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

France : Amendements à l'article VII du projet de convention

A la fin de l'article, substituer aux mots : "ou devant un tribunal international compétent" les mots : "ou devant la Cour pénale internationale constituée ainsi qu'il suit".

-----